

2017-06-04 Compte-rendu de l'AG du GFA et de l'Association LA TOUR

23 personnes présentes ; 31 « bons pour pouvoir » reçus.

Excusés : François André, Fred Bruas, Patricia et Thierry Tardieu

Jean-Paul Berthouze souhaite la bienvenue aux personnes présentes, en particulier à tous ceux et celles qui, à cette occasion, reprennent contact avec La Tour et enchaîne avec le

Rapport d'activités du GFA :

Pour rappel : le GFA Cecilatour a été créé en 1993, afin de garder au domaine sa vocation agricole (contre deux projets : chasse privée, parcours de rodéo 4 x 4). Le GFA a comme responsabilité l'entretien du bâtiment, sa mise aux nouvelles normes, sa location à l'Association La Tour, l'entretien des chemins, des prairies, les relations avec le groupement pastoral de Jiboui et avec la ou les sociétés de chasse.

Dans le courant de 2016, on a beaucoup discuté d'améliorations du **bâtiment** :

réaménagement de la cuisine, mis en place d'un plancher dans la grande salle du bas.

Concrètement, un nouveau poêle a été installé dans le petit refuge (ouvert toute l'année) ; et de gros travaux nous ont été imposés pour répondre à de nouvelles normes de sécurité.

L'entretien des **chemins** reste problématique ; le passage des troupeaux, après les orages, les abîme et déforme les reverdeaux.

Pour les **bois et prairies** : il a fallu arracher les hièbles (plante envahissante et toxique), depuis plusieurs années, de même que les jeunes pins qui se multiplient sur les surfaces herbeuses ; cette tâche nous est imposée par la convention qui nous lie au Groupement pastoral de Jiboui (qui regroupe des éleveurs du Diois, e.a.) Cette convention de pâturage a été signée dans le courant de 2016.

On a repris le travail d'élagage des pins à 2 m., ce qui donne plus de lumière et permet à l'herbe de repousser et offre des places de repos aux brebis. Par ailleurs le déboisement (arrachage ou abattage des jeunes pins) est nécessaire pour que le domaine reste en gestion pastorale : s'il est trop boisé, les pâturages ne seront plus considérés comme des pâturages, mais comme des bois, surface non agricole non primable, et donc sans intérêt pour le groupement pastoral.

Pour nos besoins en bois, nous pouvons abattre des arbres, le plus souvent des pins, de qualité médiocre comme bois de chauffage. Nous ne pouvons pas vendre de bois, faute d'un plan d'abattage.

106 hectares (66 ha sur la commune de Glandage et 30 ha. sur celle de Treschenu Creyers) ont été retirés de la **chasse** (depuis 2001), en application de la loi Verdeille.

Nous sommes en **contact** avec d'autres GFA du Diois, en fonction de nos intérêts communs, en recherche d'actions communes possibles, ainsi qu'avec d'autres structures et associations, en particulier avec Biovallée.

Rapport d'activités de l'Association LA TOUR : présenté par Christine R.

2016 a été la deuxième (et dernière) année du **contrat aidé pour Franck WERY** ; ce contrat s'est terminé au 31 mai 2017. De nombreux travaux lui ont été confiés

- entretien et aménagements pour le bâtiment : toilettes sèches à l'étage, façade du grenier, pose de la porte, et rangements dudit grenier ;
- entretien du 4 x 4
- en collaboration avec François, récemment établi à Borne : abattage et élagage de pins pour constituer une provision de bois (mai 2017)

- intendance pendant les 2 mois de l'été 2016 + l'accueil de groupes en demi-pension

Gardiennage de l'été 2016 : analogue aux années précédentes, avec cependant le retrait de plusieurs gardien-nes-s « ancien-ne-s » et donc l'engagement de nouveaux : François Sanfourche qui a connu Borne comme enfant (en vacances) ; Nil et Vincent, « coachés » par Pierre F. ; Sylvain, nouvel habitant de Borne, qui a pu remplacer en urgence des gardiens empêchés au dernier moment de prendre leur poste.

Pour les **commandes groupées** et la gestion des stocks de nourriture, Barbara et Pierre ont repris cette tâche, assumée jusqu'alors par Dominique Reynaud (qui s'est retirée du « collectif d'animation » pour d'autres engagements).

On a procédé à une **révision des tarifs de repas**, restés inchangés depuis plusieurs années, afin d'adapter les prix à un approvisionnement local et bio ; l'augmentation reste raisonnable, et des arrangements sont toujours possibles.

L'Assemblée Générale de juin 2016 avait décidé de rendre la **cotisation libre** (précédemment fixée à 15 €) : nous avons reçu des réactions de surprise devant cette nouveauté ; le nombre et le montant des cotisations est un indice important pour la vie de toute association . Nous n'avons pas relevé de baisse du montant total des cotisations et une relance plus systématique a permis de remobiliser des membres qui n'avaient plus donnée signe de vie. Un bilan plus précis sur deux ans au moins s'impose : repérer le nombre de contributions plus modestes, et vérifier que le montant global ne diminue pas d'année en année.

Discussion à reprendre en C.A. : revenir (ou non) à une cotisation minimale ; rappeler que la gratuité d'adhésion n'est pas admise. La présidente suggère de se donner un an de réflexion et **d'en rester à la décision prise en juin 2016.**

Elie G. a créé un **nouveau site internet**, avec une nouvelle adresse :

<<http://latourdeborne.org/>>

Ce site est mis à jour régulièrement par des photos, quelques articles et les « lettres de printemps » et « d'automne ». Il faut l'alimenter régulièrement ; chacun-e peut y contribuer et transmettre ses suggestions à Elie : <e.goudon@gmail.com> ; on peut y mettre des vidéos et il faudrait y faire figurer le logo « Biovallée », dans une page « Partenaires ». Ben propose de faire apparaître un texte marquant notre attachement à « Terres de Liens » et la recherche actuelle de soutien pour ce réseau. De même pour le calendrier des réservations.

Animations en cours d'année :

En-dehors des week-end « travaux », « raquettes-raclette » et des réunions du C.A., 2016 a été (trop) calme. Pour 2017, se prépare une fête du 14 juillet avec des **animations** plus spécialement adressées aux **enfants** (idée qui avait émergé pour l'été 2016, mais n'avait pas pu être réalisée) : cabanes, contes, parcours d'orientation,...

Pour 2017 : - remise à jour de la **plaquette de présentation de La Tour**, avec actualisation des différentes informations, entre autres, le **numéro de tél. pour les réservations** puisque Marion se retire de cette tâche (06 42 67 91 16 – ou par Christine R. : 04 75 21 17 99).

- un gros **chantier de bois** a permis d'entreposer 20 stères (13-14 mai 2017).

- une **soirée d'initiation à l'astronomie** est prévue le 29 août, (rappel : repas et nuit sur réservation, 25 participants au maximum)

- la **salle du bas va être réaménagée, avec un plancher** pour permettre d'accueillir de nouveaux types de stages (danse, yoga), ce qui correspond à une demande d'animateurs plus extérieurs à La Tour (et fera connaître « notre » lieu plus largement) ; cependant, des travaux importants s'imposent pour améliorer le plafond et les sols, sans doute en collaboration avec le GRETA de Die.

- les rencontres proposées pourraient s'ouvrir à d'autres formes de **musique**, à des projections de **films** suivies de **débats**

- dans notre approvisionnement, nous devrions inclure le **thé « 1336 »**, produit par une scop dans une démarche solidaire « bio et équitable » (en savoir plus : www.1336.fr/points-de-vente.html); un film retrace l'histoire de cette scop et celle-ci pourrait figurer sur la page « Partenaires » de notre site internet.

- un **week-end « folk »** ou « Folk et nature » est prévu pour les 30/9 et 1er octobre, suite à des contacts entre Sylvain et Dominique et François A.

En conclusion : après les gros travaux devenus nécessaires (ou imposés), on a un regain d'énergie pour des rencontres plus diversifiées. Barbara signale que les jeunes qui s'engagent auprès d'une association peuvent cumuler des points en vue d'une réduction du coût de leur permis de conduire.

Rapport financier de l'Association : (cf document remis par la trésorière)

- données provisoires car les comptes n'ont pu être bouclés à ce jour.
- En 2016, modifications mineures : pas de gros travaux. Dans les charges : le salaire de Franck ; et les frais d'études pour l'assainissement des eaux grises.
- Dans les recettes : légère augmentation des nuitées (- en hiver, mais + sur les 2 mois d'été) et augmentation du nombre de cotisations encaissées.
- Appel de la trésorière à rester vigilants : nos réserves diminuent, alors que nous envisageons des travaux importants : aménagement de la cuisine, de la salle du bas (en collaboration avec le GRETA - centre de formation pour adultes). Nous aurons moins de charges salariales, mais diverses tâches seront rémunérées par les chèques « emploi-services »

Ce rapport suscite diverses questions et remarques :

- la transmission des parts suscite toujours les mêmes préoccupations ; le travail de recensement précis se poursuit grâce à l'implication d'Annie V.
- on réfléchit aux divers moyens qui permettraient de toucher d'augmenter le nombre de membres et d'encaisser ainsi plus de contributions ; par exemple, demander explicitement aux porteurs de parts de cotiser à l'Association (*Ndlr : cette démarche a été conduite il y a plus de dix ans, sauf erreur*) tout en leur donnant des nouvelles fraîches de La Tour. Ainsi la lettre de printemps et celle d'automne devraient être adressées à tous : membres de l'Assoc' et copropriétaires (mais on ne dispose pas toujours d'une adresse internet). Cette relance ne peut avoir que des effets positifs !
- pour des dépenses particulières, telles que le remplacement du 4 x 4 fatigué (par ex) on pourrait lancer un appel à participation financière extraordinaire.
- Rappel : le GFA compte officiellement 1200 parts, réparties entre 550 copropriétaires ; l'association recense environ 250 membres, et a encaissé 130 à 135 cotisations

Ce débat suscite des offres particulières :

- Jacques demande si on peut participer au gardiennage ; Pierre lui répond que tout est pourvu pour l'été 2017 mais que tout est ouvert pour 2018 (avec accompagnement d'un ancien) – proposition à confirmer par un courriel.
- Sébastien se propose pour un coup de main dans l'urgence ; il pourrait être le premier d'une liste de personnes ressources. *Il se présente en toute fin d'AG : il travaille comme accompagnateur en montagne et comme tondeur de moutons. Il vit à Glandage depuis 8 ans, a un projet d'apiculture et de culture bio de plantes aromatiques ; il aimerait rassembler un cheptel d'ânes pour le travail de la terre et la randonnée (par exemple de Glandage à La Tour !) et il est en recherche de terres agricoles pour la*

culture des aromatiques et de pâture pour les ânes. Il lui est conseillé de se tourner vers le Groupement pastoral

-

Rapport financier du GFA : (cf. document diffusé par la trésorière)

- résultats provisoires (comptes non bouclés à ce jour)

Discussion :

- augmenter le prix de location à l'Association ? oui, SI les ressources de celles-ci augmentaient ...
- l'ensemble du domaine pâturable est loué au groupement pastoral de Jiboui ; donc pas de possibilités de louer des parcelles à d'autres exploitants
- le loyer demandé au Groupement pastoral est fixé par des nomes départementales (ne peut être augmenté)
- abattre et vendre du bois ? nous ne disposons pas d'une convention CERF ; notre droit se limite à notre propre consommation. La loi impose un plan de gestion forestière pour les forêts de grande superficie ; nous n'en sommes pas là.

Votes et prises de décision :

- le rapport d'activité de l'Association est accepté à l'unanimité moins une abstention
- le rapport financier de l'Association est accepté par une large majorité (une voix contre – 8 abstentions)
- le rapport d'activité du GFA est accepté à l'unanimité moins une abstention
- le rapport financier du GFA est accepté par la majorité (une voix contre – 18 abstentions)

Renouvellement d'une partie du C.A. : Elisabeth Morard (Babette), Monique Grisol et André Besson (Dédé) se représentent.

Nouvelle candidature : Franck WERY ; pour lui, c'est le passage à une étape suivante dans l'intérêt qu'il manifeste au projet de La Tour et à la vie à Borne : il a été « une paire de bras », il souhaite participer aux décisions.

Ces 4 personnes sont élues au C.A. Barbara et Benedicte sont confirmées (après un an, selon le règlement interne) à leur place dans le C.A.

Point particulier, débattu en Assemblée générale :

Comment se mettre en conformité avec les lois et règlements pour le domaine de La Tour qu'on souhaite soustraire à la chasse ?

Présentation du problème :

Jusqu'à maintenant, les relations ont été correctes entre La Tour et la société locale de chasse ACCA). Mais l'ONF a loué des parcelles jouxtant La Tour à des sociétés de chasse extérieures (Ardèche, en particulier), donc à des personnes qui ne connaissent ni les limites du domaine sur le terrain, ni les options de base de notre projet. Il existe une réglementation à appliquer.

Françoise Henry, membre de la FRAPNA a pris contact avec Roger Mathieu et Jean-Louis Chuilon, qui disposent d'une forte expérience dans ce domaine.

A savoir :

- retirer une propriété (comme le domaine de La Tour) du territoire géré par l'ACCA (soc. locale de chasse) sans mettre en place les panneaux réglementaires, n'a aucune valeur ni aucun intérêt ; sans ces panneaux bien visibles, les chasseurs font ce qu'ils veulent.

- Ce « panneautage » est un gros travail : la DDT recommande un panneau tous les 30 m., sur les chemins d'accès carrossables et piétonniers, dans une disposition lisible et « intelligente » (il s'agit d'une recommandation, non d'un règlement).

L'assemblée présente devrait aboutir à un vote ; si ce vote est en faveur du « panneautage », Roger Mathieu et Jean-Louis Chuilon peuvent nous aider à le réaliser. En outre JLouis est membre de la Fédération interdépartementale des gardes assermentés pour la protection de la vie sauvage et pourrait exercer bénévolement une surveillance discrète sur le domaine.

Le débat est ouvert :

- quel sera le coût de l'opération ? environ 600 €. Pourrait être couvert par un appel à dons ; mais pour profiter de l'abattement fiscal, l'Association et GFA de La Tour
- quel sera le coût de l'opération ? environ 600 €. Pourrait être couvert par un appel à dons ; mais pour que les donateurs profitent d'un abattement fiscal de 60%, l'Association et le GFA de La Tour devraient d'abord se faire reconnaître « d'intérêt public » comme la FRAPNA et la LPO – *ce qui peut être intéressant, indépendamment de ce problème de chasse.*
- Les panneaux pourraient indiquer « Nature protégée – Réserve de vie sauvage » avec en référence l'article de loi ad hoc : éviter de provoquer des réactions négatives chez les chasseurs, sur un territoire rural où ni la LPO ni la FRAPNA ne sont bien considérées.
- Des contacts seront pris avec l'ACCA pour informer, sensibiliser, souligner nos intentions : il est de notre responsabilité de protéger la biodiversité sur le domaine de La Tour. Françoise pense qu'il faut aussi affirmer notre démarche de préservation de l'environnement qui a été un des fondements de la création du GFA et de l'association : La Tour ce n'est pas un prestataire de tourisme vert et sympa, c'est une éthique à faire partager.
- Problème épineux : le domaine de La Tour est loin d'être d'un seul tenant ; il comporte d'étroites parcelles sur Bellemotte et La Roberche (celles-ci particulièrement difficiles d'accès) ; sur cette dernière, vit le tétras-lyre, espèce menacée mais « chassable » (*paradoxe connu !*).
- En revanche : disposer des panneaux sur le cœur du domaine, soit env. 60 hectares d'un seul tenant autour du bâtiment semble plus réalisable.
- Impliquer la section « Sports nature » du Lycée de Die ; cette proposition, intéressante en soi, est discutée : on ne peut mettre les profs en demeure de s'impliquer dans ce projet ; une telle démarche de collaboration prendra du temps ...

Décision : l'assemblée vote à la majorité une motion favorable à la pose de panneaux (1 opposition) sur les 60 hectares centraux et donne mandat au C.A. d'étudier cette question jusque dans les détails : intérêt faunistique, degré de difficulté dans la réalisation, collaborations et aides possibles, développement jusqu'aux parcelles éloignées.